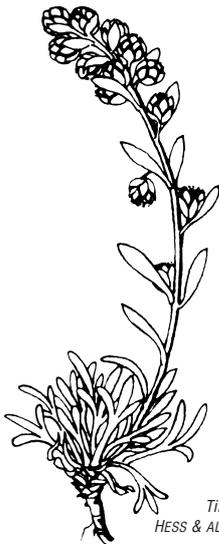


## VU *Artemisia nivalis* BRAUN-BLANQ. – Genépi des neiges – Asteraceae



Tiré de  
HESS & AL. 1976-1980

### Description

Plante de 5-10(15) cm de haut, glabre. Tige teintée de pourpre par des anthocyanes, densément feuillée. Feuilles indivises glabres. Epi contracté de 5-20 capitules de 2-3 mm de long. Bractées à bord scarioux brun-noir. Fleurs centrales minuscules, jaunes, hermaphrodites; les périphériques femelles. Fruit glabre. Floraison 8-9. Chromosomes  $2n = 18(?)$ .

Espèce semblable: *Artemisia genipi* WEBER (g. noir), tige et feuilles tomenteuses, capitules plus grands en épi allongé.

### Ecologie et sociologie

Le genépi des neiges croît sur des sols détritiques de schistes, humidifiés par la fonte des neiges et riches en bases ainsi que dans des fentes de rochers sommitaux de schistes des Grisons.

Alpin-nival, il se rencontre entre 3000 et 3400 m d'altitude.

*Artemisia nivalis* se trouve dans le *Drabion hoppeanae* ZOLL. 66., souvent associé à *Trisetum spicatum* (L.) RICHTER, *Draba dubia* SUTER, *Saxifraga muscoides* ALL. et *Artemisia genipi* WEBER.

Milieu naturel: 3.3.1.3

Valeurs indicatrices: F2R3N2H2D2L5T1K4.

### Particularités de l'espèce

Le genépi des neiges est un hémicryptophyte. Sa position systématique a été diversement interprétée. S'agit-il comme le prétend HESKE (1969) d'un mutant avec perte de caractère d'*Artemisia genipi* WEBER ou d'une relictte d'un taxon sud-alpin autonome? La question reste ouverte. Quant à l'hypothèse d'une hybridation *Artemisia borealis* PALLAS x *A. genipi*, elle est invraisemblable car le feuillage de *A. nivalis* n'a rien de commun avec celui de *A. borealis*. Bien que notre taxon pousse souvent à côté de *A. genipi* on n'a jamais observé de formes intermédiaires (voir BRAUN-BLANQUET 1919). En jardin botanique alpin la culture et la multiplication de l'espèce devrait être possible.

### Distribution générale et menaces

Cet élément pennin endémique n'est connu avec certitude que dans les chaînes méridionales des Alpes valaisannes. Curieusement il n'a pas été trouvé en Italie pour l'instant.

*Menaces*: D'après l'UICN (1998) l'espèce est globalement menacée, sans que le degré de menace soit précisé (catégorie I).

### Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale.

### Distribution et menaces en Suisse

Les stations de Zermatt sur le Ober- et le Unterrothorn ont pu être confirmées. La principale se situe dans la zone sommitale du Oberrothorn sur des ressauts pratiquement inaccessibles du versant nord sur la Täschalp. Des individus isolés ont été trouvés au sommet et sur l'adret ainsi qu'au Unterrothorn. Entre Täschalp et le glacier des Findelen d'autres biotopes potentiels existent, parfois inaccessibles, où il n'est pas exclu de trouver l'espèce. Deux stations du Valais central plus en aval sont douteuses et appellent un contrôle (Val des Dix près de l'Alpe de Cheilon et sur Cleuson au Val de Nendaz).

*Menaces*: Les stations des escarpements rocheux inaccessibles sont peu menacées. Par contre les populations des débris de schistes du Oberrothorn (versant sud-ouest et sommet) et du Unterrothorn sont menacées par le piétinement et l'érosion (les touristes glissent sur les débris de schistes) et par les constructions liées aux sports d'hiver. L'espèce est tenue pour menacée, d'autant plus que l'aire est exiguë.

*Evolution des populations*: stabilité ou léger recul.

### Responsabilité

Comme cette espèce endémique n'existe probablement que dans les chaînes pennines méridionales de Suisse, le pays a une forte responsabilité à l'échelle internationale.

 Daniel M. Moser

**Menaces**

- piétinement et pique-nique sur les arêtes sommitales, glissade sur les débris schisteux
- installations touristiques (infrastructures, téléphériques, nivellement de pistes)
- cueillette massive (comme pour le genépi)
- populations restreintes et isolées

**Mesures**

- canaliser le public (balisage clair, interdiction de quitter les sentiers, marquage de place de pique-nique); panneaux expliquant les menaces pesant sur l'espèce; pas de voies de varappe sur les versants nord (roche fragile)
- pas de nouvelles installations; décréter une zone de protection de la nature
- effectuer des contrôles dans le secteur de répartition
- protection de l'ensemble des stations (plan de zones); contrôles périodiques; cartographie détaillée à l'Unter- et à l'Oberrothorn; cultures de sauvegarde en jardin alpin; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

**Bibliographie**

- BECHERER, A. (1956a): Florae vallesiaca supplementum – Supplement zu Henri Jaccards «Catalogue de la Flore valaisanne». *Denkschr. Schweiz. Naturf. Ges.* 81: 1-556.
- BRAUN-BLANQUET, J. (1920): Über zwei neue Phanerogamenspezies aus den Alpen. *Verh. Schweiz. Naturf. Ges.* 100: 117-118.
- BRAUN-BLANQUET, J. & A. THELLUNG (1921): Observations sur la végétation et sur la flore des environs de Zermatt: I. Notes floristiques; II. Le Gornergrat et les Rothörner de Findeln. *Bull. Murith., Soc. Valais Sci. Nat.* XLI: 18-55.
- HESKE, H. (1969): La forme glabre de l'*Artemisia genipi* WEBER de l'Ober-Rothorn (2415 m, Valais). *Monde Pl.* 364: 19-20.
- HESSE, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

**VU Artemisia nivalis** BRAUN-BLANQ. – Genépi des neiges – *Asteraceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
			VU		

F	D	FL	A	I
	-			

Monde	CH
I	VU/V

